AMBASSADE DE FRANCE A PHNOM-PENH

1, Boulevard Monivong, PHNOM PENH le 27/04/2018

Téléphone : (+855) 23 260 010

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2018/2019

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 25/04/2018 à l'adresse suivante :
1 Boulevard Monivong, PHNOM PENH

Participants :

Etaient présents :

- le consul adjoint, chef de chancellerie, représentant du chef de poste et Président du conseil consulaire.
- les conseillers consulaires ;
- les représentants des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique – ADFE et UFE) ;
- les représentants des établissements d'enseignement ;
- le conseiller de coopération et d'action culturelle ;
- les représentants des associations des parents d'élèves
- l'agent consulaire en charge de l'instruction des demandes de bourses scolaires.

Le président du conseil consulaire a ouvert la séance à 14h00 après vérification du quorum.

I – Introduction

1) Présentation des membres

2) Rappel sur la confidentialité des débats. Tous les membres du Conseil consulaire en format bourses scolaires (CCB) sont tenus de respecter la confidentialité des débats et s'engagent à :
- ne répéter aucun des avis exprimés lors des discussions ;
- ne divulguer aucun élément constitutif des dossiers individuels examinés ;
- ne pas informer les familles du résultat des travaux, le Consulat étant seul habilité à communiquer les résultats selon les dispositions réglementaires en vigueur ;
- rendre les documents confidentiels de travail avant la fin de la séance.

3) Remise des documents de travail :
- Ordre du jour ;
- Instruction générale ;
- Note de cadrage ;
- Eléments du barème ;
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire 2018/19;
- Liste des demandes.

II – Bilan de la campagne des bourses scolaires 2017-2018

243 boursiers pour un budget de 1 240 299 USD
1 demande hors conseil déposée par une famille arrivée après le CCB2
2 recours gracieux envoyés au directeur de l'AEFE – rejetés

III – Campagne des bourses scolaires 2018-2019

1) Rappel des dates et échéances importantes

2) Enveloppe budgétaire :

Montant de l'enveloppe limitative notifiée le 28/03 après dialogue de gestion : 1 247 058 USD (1 060 000 euros)
Taux de chancellerie pris en compte : 1 USD = 0.85 euros (taux au 16/09/2016)

3) Examen des dossiers :

161 familles (LFDR : 144 - EFSR : 17)
246 enfants : 225 en renouvellement et 21 premières demandes
Budget global au 2/04/2018 après saisie des demandes et des nouveaux tarifs établissement :
1 352 114 USD

Sont examinées toutes les demandes de renouvellement et toutes les premières demandes concernant des familles déjà installées dans la circonscription consulaire à l'ouverture de la campagne.

Seuls les enfants d'au moins 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire peuvent prétendre au bénéfice des bourses scolaires (enfants nés en 2015).

A ce stade, le conseil consulaire peut proposer les demandes de bourses à l'AEFE : avec avis favorable, à l'ajournement ou au rejet.

Les tarifs des établissements scolaires ont été revus à la hausse pour l'année scolaire 2018/2019 et validés par le conseiller de coopération et d'action culturelle.

4) Synthèse de la séance et propositions du CCB1 :

208 demandes proposées à l'accord (137 familles) : 1 069 568 USD
23 demandes proposées à l'ajournement (14 familles) : 135 594 USD
15 demandes proposées au rejet (10 familles) : 60 970 USD

La séance s'est terminée à 17h00.